

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

29 avril 2025 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2025
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'autorisation d'un usage conditionnel du groupe R2 Équipement récréatif extérieur de proximité et à la zone 21437Pa, R.C.A.2V.Q. 399* (rue de la Rive-Boisée Sud, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres)
 - 4.2 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21202Ha, 21206Ha, 21208Ma et 21213Mb, R.C.A.2V.Q. 400* (boulevard Bastien et rue du Fenil, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf)
 - 4.3 Liste des événements autorisés par délégation de pouvoir
 - 4.4 Liste des dépenses du mois de mars 2025
 - 4.5 Liste des virements budgétaires
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23009Cb, R.C.A.2V.Q. 408* (655, boulevard Pierre-Bertrand, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duburger) - GT2025-172
 - 7.1.2 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22112Cb, R.C.A.2V.Q. 407* (450, rue des Canetons, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2025-157
 - 7.1.3 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21718Cc, 21719Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21727Cc, 21742Cc, 21745Cc et 21753Cc, R.C.A.2V.Q. 405* (Zone industrielle de Lebourgneuf, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-134
 - 7.1.4 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 9338, boulevard Saint-Jacques, lot 6 511 824, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de

- 7.1.5 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 685 et 689, avenue Anne-Hébert, lot 1 529 118, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2025-203
- 7.2 Loisirs, sports et vie communautaire
- 7.3 Circulation et stationnement
 - 7.3.1 Ordonnances numéro O-528, O-529 et O-530 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation et le stationnement sur le réseau local relativement à la rue de la Comtoise et la rue Beaurevoir - Districts électoraux de Neufchâtel-Lebourgneuf et Des Saules-Les Méandres - TM2025-056
 - 7.3.2 Ordonnances numéro O-523, O-524, O-525, O-526 et O-527 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement aux rues de la Griotte, Le Mesnil, De Celles, de la Rive-Boisée Sud et des Brumes - District électoral Neufchâtel - Lebourgneuf - TM2025-054
- 7.4 Autre
 - 7.4.1 Motion de félicitations à la Maison des jeunes La Clique à l'occasion de leur 35e anniversaire
 - 7.4.2 Motion de félicitations à l'organisme Ressources Parents Vanier et à Madame Annie Pressé à l'occasion de leur 30e anniversaire
 - 7.4.3 Versement d'une subvention de 100 \$ à la Maison des jeunes l'Évasion - A2DA2025-003
 - 7.4.4 Versement d'une subvention de 100 \$ à l'organisme Amélie et Frédérick, Service d'entraide - A2DA2025-005
 - 7.4.5 Versement d'une subvention de 100 \$ à La Maison des jeunes de Saint-André de Neufchâtel - La Clique (MDJ) - A2DA2025-004
 - 7.4.6 Versement d'une subvention de 200 \$ à l'organisme Ressources Parents Vanier - A2DA2025-007
 - 7.4.7 Versement d'une subvention de 200 \$ à l'organisme La Boîte à science - A2DA2025-008
- 8. Matières nécessitant une consultation publique
 - 8.1 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 605, boulevard Wilfrid-Hamel, lot 1 941 561, quartier de Vanier, district électoral de Vanier- Duberger
 - 8.1.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 605, boulevard Wilfrid-Hamel, lot 1 941 561, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberger - GT2025-198
 - 8.2 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 755, rue du Marais, lot 1 944 391, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier- Duberger
 - 8.2.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 755, rue du Marais, lot 1 944 391, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger - GT2025-195
 - 8.3 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 855, rue du Marais, lot 1 944 379, quartier de Duberger- Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger
 - 8.3.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 855, rue du Marais, lot 1 944 379, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger - GT2025-196

- 8.4 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1350, rue Bouvier, lot 6 576 618, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf
 - 8.4.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1350, rue Bouvier, lot 6 576 618, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2025-197
- 8.5 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 9338, boulevard Saint-Jacques, lot 6 511 824, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf
 - 8.5.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 9338, boulevard Saint-Jacques, lot 6 511 824, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2025-199
- 8.6 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 2375, rue de la Minerve, lot 1 310 071, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres
 - 8.6.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 2375, rue de la Minerve, lot 1 310 071, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2025-200
- 8.7 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 3355, rue du Joybert, lot 1 228 804, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres
 - 8.7.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 3355, rue du Joybert, lot 1 228 804, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2025-201

9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire

10. Avis de motion et projets de règlement

- 10.1 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'autorisation d'un usage conditionnel du groupe R2 Équipement récréatif extérieur de proximité et à la zone 21437Pa, R.C.A.2V.Q. 399* (rue de la Rive-Boisée Sud, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2025-068
- 10.2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'autorisation d'un usage conditionnel du groupe R2 Équipement récréatif extérieur de proximité et à la zone 21437Pa, R.C.A.2V.Q. 399* (rue de la Rive-Boisée Sud, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2025-068
- 10.3 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21202Ha, 21206Ha, 21208Ma et 21213Mb, R.C.A.2V.Q. 400* (boulevard Bastien et rue du Fenil, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-083
- 10.4 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21202Ha, 21206Ha, 21208Ma et 21213Mb, R.C.A.2V.Q. 400* (boulevard Bastien et rue du Fenil, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-083

11. Adoption des règlements

- 11.1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones dans les quartiers Duberger-Les Saules*

et Saint-Sauveur, R.C.A.2V.Q. 387 (Omnibus parc industriel Duberger et Jean-Talon secteur nord, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2025-067

- 11.2 *Adoption du Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement des Rivières sur la régie interne et la procédure d'assemblée relativement au respect et à la civilité pendant les séances et à la participation à distance aux séances, R.C.A.2V.Q.396 - A2DA2024-014*

12. Deuxième période de questions des citoyens
13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil
14. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer

P.S. La prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le mardi 27 mai 2025, à 17 h 30